

PROGRAMME DE FORMATION

TP Assistant(e) De Vie Dépendance

Public concerné :

Demandeur d'emploi.

Prérequis :

Aucun.

Objectifs :

- Participer à la démarche de l'accompagnement de la personne aidée : analyser, évaluer, planifier ;
- Réaliser des techniques et des gestes professionnels liés aux fonctions d'entretien et de continuité de la vie visant à compenser partiellement ou totalement un manque ou une diminution de l'autonomie de la personne. Ces actes ont pour objet de promouvoir, protéger, maintenir et restaurer l'autonomie physique, intellectuelle et sociale de la personne, dans le respect de ses droits et de sa dignité ;
- Appréhender et être à l'écoute de la personne aidée.

Durée de l'action :

504 h de formation professionnelle dont 105 h de formation pratique + dispositif Pôle France Travail + module Alzheimer = durée totale maximale de l'action : 1008 h

Modalités d'accès :

L'accès à la formation se fait après étude du dossier d'inscription et entretien de positionnement.

Délais d'accès :

Entrée à la prochaine session disponible.

Lieu de l'action :

HETIS Nice – accessible aux personnes en situation de handicap

Encadrement :

L'équipe pédagogique du Département *Métiers de Proximité* est composée de 4 formatrices permanentes issues de champs disciplinaires variés. Titulaires de doctorat en Anthropologie Sociale, Master 2 en Ingénierie Pédagogique, Master 2 en Français Langues Etrangères, Maîtrise en Psychologie du développement cognitif et Neuropsychologie, elles disposent d'expériences professionnelles et/ou de recherches dans le champ de la protection de l'enfance, la médiation sociale, l'accompagnement des enfants en situation de handicap à domicile et en ESMS, la grande précarité, l'apprentissage du français à destination de publics étrangers et bénéficient régulièrement d'une actualisation de leurs compétences.

Cette équipe est complétée par de nombreux formateurs occasionnels issus du terrain professionnel dans le champ social, médico-social et sanitaire et/ou de l'Université.

Un partenariat est construit avec les représentants des sites qualifiants autour de rencontres régulières. Celui-ci permet de sécuriser le parcours de l'étudiant en articulant l'ensemble des modalités relatives à l'alternance (centre de formation/lieu de stage).

Moyens pédagogiques :

Nice : HETIS dispose d'un peu plus de 20 salles pouvant accueillir des groupes de 10 à 60 personnes.

La plupart des salles sont équipées de matériel vidéo (télévision et lecteur DVD) et bénéficie de connexion wifi. Les étudiants peuvent également avoir accès à des ordinateurs et des vidéoprojecteurs lorsqu'ils en ont besoin.

Par ailleurs, une salle informatique comprenant 10 postes informatiques est mise à disposition des étudiants.

Les stagiaires peuvent profiter d'un Centre de documentation qui propose environ 5000 ouvrages, 60 abonnements réguliers et 1500 mémoires référencés puis une vidéothèque. Tous les stagiaires peuvent bénéficier d'une aide à la recherche documentaire notamment à partir de notre fond documentaire. De cet espace, ils ont également un accès illimité à internet, des postes informatiques et la possibilité de réaliser des impressions.

PSH : Les parcours de formation peuvent être aménagés pour répondre aux besoins spécifiques des personnes en situation de handicap.

Méthode pédagogique :

Le projet de l'école est axé sur la pédagogie active et s'appuie sur divers outils pédagogiques comme :

- l'exposé
- le cours magistral
- l'élaboration au sein d'un petit groupe
- l'accompagnement individualisé
- l'image (fixe ou animée)
- E-learning

Contenu :

La formation est organisée comme suit :

Remise à niveau
Soutien personnalisé
Aide au retour à l'emploi
Formation en situation de travail en entreprise

Bloc 01 : Gestion de son activité professionnelle auprès de particuliers employeurs

Bloc 02 : Prévention et sécurité de son activité professionnelle au domicile du particulier employeurs

Bloc 03 : Entretien du domicile et du linge : pratiques éco-responsables

Bloc 04 : Projet et accompagnement personnalisé du particulier employeur en perte d'autonomie ou en situation de handicap

Bloc 05 : Accompagnement aux actes quotidiens du particulier employeur en perte d'autonomie ou en situation de handicap

Bloc 06 : Maintien du lien social du particulier employeur ou en situation de handicap

Bloc 07 : Repas du particulier employeur en perte d'autonomie ou en situation de handicap

Des cours en ligne pourraient être ajoutés aux formations proposées par HETIS.

Modalités d'Accompagnement, de Suivi et d'Évaluation E-learning

Les personnes en charge de l'accompagnement pédagogique et technique disposent des compétences suivantes :

- Formateurs : compétences pédagogiques et assistances techniques.
- Responsable Innovation et Digitalisation : compétences techniques.

Modalité d'assistance du stagiaire :

L'assistance technique est réalisée par mail à l'adresse : innovation@hetis.fr.

Cette assistance est active du lundi au vendredi de 9h à 17h.

Délais d'assistance :

Les demandes formulées par email sont traitées sous un délai maximum de 48h ouvrées.

Travaux demandés et temps estimé :

Dans le cadre de la formation, divers travaux peuvent être réalisés (exercices, cas pratiques, quiz, dossiers à rendre, cours, ...), une consigne est fournie et le temps estimé est indiqué pour chaque parcours E-learning.

Modalités de suivi et d'évaluation des formations e-learning :

Le suivi des formations est assuré à travers plusieurs dispositifs complémentaires :

- Un taux de progression individuel permettant de mesurer l'avancement global de chaque apprenant.
- Un suivi détaillé des connexions, incluant le temps passé sur chaque module ou séquence, ainsi que le temps total cumulé de formation.

L'évaluation des acquis et du suivi de la formation s'appuie sur différents supports pédagogiques, tels que :

- Des exercices pratiques sous formes de QCM, de cas pratiques, d'images interactives.
- Des exercices corrigés par l'intelligence artificielle (IA).
- Une évaluation finale.

Justificatifs de réalisation

Les éléments suivants permettent d'attester de la réalisation des travaux :

- Enregistrement des connexions à la plateforme.
- Suivi des temps de connexion.
- Historique des modules réalisés / validés.
- Rendus des travaux.

À l'issue de la formation, les apprenants reçoivent un certificat d'achèvement attestant du suivi complet du parcours pédagogique.

Suivi de l'action, accompagnement et assistance

Toutes les actions d'accompagnement sont tracées par mail.

Modalités d'évaluation :

- Positionnement à l'entrée en formation

Les candidats sont reçus en information collective pour une présentation et validation collégiale des attendus et objectifs de formation.

Chacun effectue ensuite un test de positionnement permettant d'évaluer ses besoins en expression et la compréhension écrites, expression et la compréhension orales et compétences numériques.

Un échange individuel avec un formateur/cadre pédagogique permet de finaliser et valider la construction d'un parcours individualisé de formation.

- Evaluation intermédiaire

Chaque Bloc de compétences fait l'objet d'une évaluation permettant la délivrance d'un passeport de compétences correspondant aux contenus validés. Cette évaluation se déroule dans les locaux de l'HÉTIS, dans le respect des modalités de l'Organisme Certificateur IPERIA, soit sous la forme de

Q.C.M. numériques, soit sous la forme de mises en situation au sein de l'appartement pédagogique avec un jury professionnel.

- Contrôle continu

Chaque intervenant procède à une validation des acquis et des points restant à travailler en fin de séquence.

Conformément à la démarche qualité d'HÉTIS, l'équipe pédagogique procède également à un entretien individuel à mi-parcours.

L'évaluation des compétences acquises par les stagiaires est ainsi effectuée tout au long de leur parcours de formation par le centre de formation (contrôle continu) et lors d'épreuves intermédiaires et finales, conformément au référentiel de certification.

Sanction :

Les modalités d'obtention du titre professionnel sont conformes à celles élaborées par l'IPERIA certificateur du Titre.

La certification à finalité professionnelle « Assistant(e) de vie dépendance » est constituée de sept blocs de compétences. Pour obtenir le titre à finalité professionnelle le candidat doit valider les sept blocs de compétences constituant la certification puis valider les compétences sociales et transversales du Titre dans le cadre d'un jury de certification ayant pour support un dossier de pratiques professionnelles.

En cas de validation partielle des Blocs ou d'échec à la certification finale, le candidat conserve le bénéfice des Blocs validés et se verra délivrer un passeport pour les compétences validées.

Coût :

Le coût pédagogique de la formation est de **5 586€ par stagiaire (14€ par heure)** pour un parcours complet du **titre professionnel ADVD**, comprenant **504 heures de formation**, dont **399 heures de formation théorique et 105 heures de formation pratique**.

Contact :

Mail : info@hetis.fr

Téléphone : 04 92 07 82 61